

Meilleurs vœux pour la nouvelle année !**Le Foyer Rural communique****St Nicolas - Décorations de Noël : Merci !**

Nous remercions tous les enfants qui ont réalisé des dessins et qui ont accueilli St Nicolas quand il est passé les saluer en voiture à Villey le Sec. Vous pouvez toujours admirer les dessins sur les portes de la bibliothèque et les visionner sur un mur virtuel à l'adresse : <http://villeylesec.nancy-en-transition.net/>

Nous remercions également toutes les personnes qui ont répondu à l'appel lancé pour donner un air de magie à notre village via les décorations de Noël.

**Bibliothèque**

Fermée pendant les vacances... mais la bibliothèque sera de nouveau ouverte à la rentrée au mois de janvier, avec le maintien des règles actuelles : masque et gel bien sûr, mais aussi accès limité aux personnes venant emprunter ou rendre des ouvrages, ceci visant à éviter la promiscuité dans cet espace clos (distanciation)

Les horaires : les mardis de 16h à 17h30 et les vendredis de 18h à 19h30

Carte Inter C.E.A.

Le Foyer Rural de Villey le Sec cotise à l'Inter C.E.A., association qui coordonne et développe les activités entre Comités d'Entreprise, Amicales et Associations. Cette adhésion est valable pour une période d'un an, par année civile. Elle permet au Foyer Rural d'organiser quelques sorties en bénéficiant de tarifs avantageux. Chaque adhérent du Foyer peut acquérir une carte Inter C.E.A. nominative, valable pour ses choix personnels.

Elle permet de profiter des avantages d'un comité d'entreprise en tarif de billetteries et dans des magasins et une réduction du prix des cotisations sur une mutuelle.

Le prix de la carte 2021 s'élève à 9 € par personne et 2 € pour un autre membre de la famille.

Date limite d'inscription pour la carte Intercea : 15 janvier 2021

Renseignements auprès de Nathalie Colin - 30 rue du fort - 06 79 29 51 93





PROJET PHOTOS - Le Foyer Rural de Villey le Sec fête ses 30 ans

Le projet « Photos » continue et vous pouvez tous y participer.

Sélectionnez 10 photos maximum (papier ou numérique) en lien avec le Foyer Rural de Villey le Sec au cours de ces 30 dernières années.

Contactez Agnès Fajon au 1 rue du Fays - 06 80 15 20 99

agnes.fajon@gmail.com

Les photos seront transmises à Mathilde Dieudonné, photographe professionnelle. Un temps de rencontre avec elle sera programmé dès que possible. Toutes les photos seront présentées lors du final du projet, en 2021.

Nous reprendrons les activités et manifestations en fonction des décisions gouvernementales et vous en tiendrons informés.

En attendant, même si nous ne pouvons organiser de festivités, nous vous souhaitons

une bonne fin d'année 2020

et surtout une belle et heureuse année 2021 !



Année 2021 durant laquelle nous espérons vous retrouver régulièrement et fêter les 30 ans (et +) du Foyer Rural de Villey le Sec



et Les Donneurs de Sang de la Boucle de la Moselle

lancent un appel à la mobilisation pour le don de sang et vous invitent à venir donner votre sang

le **mardi 19 janvier à Villey le Sec de 16h30 à 19h30** à la salle des Fêtes

Annonce paroissiale

Les prochaines messes seront célébrées les dimanches à 10h30, le 3 janvier 2021 à Gondreville, le 10 janvier 2021 à Dommartin-les-Toul, le 17 janvier 2021 à Villey-St-Etienne, le 24 janvier 2021 à Gondreville et le 31 janvier 2021 à Dommartin-les-Toul.

Acteurs locaux et sites Internet

Le supplément du Trabec Flash, prioritairement réservé aux associations de notre commune qui souhaitent utiliser ce canal d'informations, est également ouvert à tout artisan, professionnel ou autre qui exerce une activité dont le **siège social est déclaré sur notre commune**.

Si vous avez un message à faire passer, qui intéresse les habitants, vous pouvez soumettre votre proposition aux adresses reprises ci-dessous. L'article sera publié sur un supplément et diffusé sur le site Internet de la Commune.

Si vous disposez vous-même d'un site Internet, un lien peut être inséré sur le site Internet de la Commune www.villeylesec.fr

Pour vos articles : kleinfrancinevls@free.fr ou mairie@villeylesec.fr ou par courrier à la mairie